

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE : PRÉSENCE LOCALE ET ACTION DE PROXIMITÉ

Les conseillers experts sont répartis sur l'ensemble du territoire au plus près des problématiques propres à chacune des régions agricoles.

Compétence

Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace sont des experts de vos productions.

Indépendance

Pas de produits à vendre, pas de marque à défendre ! Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace sont indépendants de tout engagement commercial.

Local

Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace ont une connaissance parfaite des spécificités locales de votre environnement. Leurs informations et recommandations sont directement liées à votre quotidien.

Réactivité

Au plus proche du terrain, les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace réagissent en temps réel.

Proximité

La Chambre d'agriculture Alsace dispose de plusieurs ADAR et antennes décentralisées, installées du Nord au Sud de l'Alsace, en plus des sites de Schiltigheim et de Sainte-Croix-en-Plaine.



+ d'informations

VOTRE CONTACT : Assistance commerciale
03.88.19.17.93 - assistance-commerciale@alsace.chambagri.fr

Toutes nos offres de service sur
alsace.chambre-agriculture.fr



La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IFO1762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
La Chambre d'agriculture Alsace est certifiée Engagement de service Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires REF.221 par AFNOR Certification.



Le forfait

10€^{*}
HT/mois

* Forfait annuel de 120 € HT

Mes
VIGNES &
ma CAVE
Conseils d'experts BIO

TECHNIQUE
INNOVATION
ÉCONOMIE
RÉGLEMENTATION

« MES VIGNES ET MA CAVE BIO » est une offre exclusive qui vous donne accès aux **INFORMATIONS ET CONSEILS STRATÉGIQUES** produits par les **conseillers experts de la Chambre d'agriculture Alsace**





TECHNIQUE
INNOVATION
ÉCONOMIE
RÉGLEMENTATION

Le forfait

10€^{*}
HT/mois

* Forfait annuel de 120 € HT

À ce prix là,
je n'hésite pas !

FLASHS **BIO** « DE VIGNE EN CAVE »

État des vignes, météo,
progression des maladies
et des ravageurs, état
des maturités des raisins,
évolution des fermentations,
interventions à réaliser...

Des lettres techniques
produites par des techniciens
qui connaissent parfaitement
vos territoires, vos vins et vos
problématiques

Des conseils précis et adaptés au contexte
local, au type de sol, basés sur un réseau
d'observations et de mesures de la Chambre
d'agriculture Alsace



LES RÉUNIONS BOUT DE PARCELLE « RAIS'ALSACE »

Pour des diagnostics et conseils collectifs
au plus près du terrain

Des rendez-vous terrain hebdomadaires au coeur du vignoble, répartis sur les mois de
mai, juin et juillet. Les dates et horaires de ces rendez-vous sont publiés dans les flashs
« Vigne en Cave » et dans la presse professionnelle PHR et Est Agricole

- Furdenheim
- Dahlenheim
- Rosheim
- Epfig
- Dambach-la-Ville
- Scherwiller
- Saint-Hippolyte
- Ribeauvillé
- Kientzheim
- Eguisheim
- Pfaffenheim
- Orschwihr



OFFRE DU LABORATOIRE



- Optimiser le potentiel de votre vendange
- Développer l'identité de vos vins
- Accompagner en toute confiance

FLASHS ÉCO JURIDIQUES

Réglementation
et veille économique

REVUE TERRES D'ALSACE

Bilan annuel de
conjoncture des
filières agricoles

OPTION
GRATUITE

FLASHS APICULTURE

BONUS

MES AVANTAGES

- Remise sur les services
« Mes Parcelles »
- Remise sur les déclarations PAC
- Remise sur le Conseil Stratégique
Phytosanitaire
- Une formation gratuite sur 3 ans

